

Juvisy sur Orge, le 2 décembre 2020

Chère Licenciée, Cher Licencié,

La crise sanitaire actuelle a plongé les clubs et les licenciés dans la tourmente générant de la frustration et de la privation durant cette saison particulière.

La FFVRC, soucieuse de tous ses adhérents, a choisi cette année d'affecter exceptionnellement 100 000 € vers les clubs et les licenciés.

Les décisions suivantes ont été prises par le comité directeur fédéral :

Les clubs affiliés en 2020 seront exempts de leur cotisation pour 2021 (coût 27 000 €).

Le paiement aux clubs des achats de kits sanitaires, masques, gels hydro-alcooliques, banderoles (coût 10 000 €).

L'attribution de subvention pour les clubs en grandes difficultés ayant fourni un dossier (coût 30 000 €).

Une remise fédérale sur le montant des licences 2021 pour un montant prévisionnel de 33 000 €.

Les pilotes licenciés en 2020 bénéficieront d'une remise de 10 à 35 % pour toute prise de licence effectuée avant le 1<sup>er</sup> mars 2021, soit une remise de 6 € par licence.

Toute licence prise ou modifiée après cette date ne pourra bénéficier de cette offre.

Ces nouvelles affectations financières sont possibles grâce aux excédents budgétaires liés à l'absence des championnats nationaux et internationaux, de remise des prix, d'une diminution des frais de déplacements, d'économies sur les frais fixes, etc...

Prenez soin de vous et à bientôt sur les circuits.

Le Comité Directeur Fédéral